



REORGANISATION DES EMPLOIS DU TEMPS DES CLASSES et CONSIGNES A COMPTER DU JEUDI 05 NOVEMBRE 2020

publié le 04/11/2020

A l'attention des Parents d'élèves et des élèves,

A compter du Jeudi 05 novembre 2020, en lien avec les consignes du nouveau protocole sanitaire

- entretien et la désinfection des locaux
- limitation des mouvements et du brassage entre classes ou niveaux

l'emploi du temps de votre enfant est modifié. (visible sur Pronote)

En effet, **le principe "1 classe entière = 1 salle" est mis en place** sauf pour les cours en groupes ou certains enseignements spécifiques ou options nécessitant une salle dédiée à l'apprentissage de la discipline ou limitant au maximum le déplacement des élèves :

- **pour l'arts plastiques et l'éducation musicale** qui sont maintenus dans la salle 207 et 002
- **pour la SVT des niveaux 6ème et 5ème (cours en groupes)** qui se dérouleront dans une salle de sciences (les autres niveaux 4ème et 3ème, le cours se déroulent dans la salle d'affectation classe)
- **pour la physique chimie des niveaux 5ème et 4ème (cours en groupes)** qui se dérouleront dans une salle de sciences (les autres niveaux 6ème et 3ème, le cours se déroulent dans la salle d'affectation classe)
- **pour la technologie de tous les niveaux**, les cours se déroulent dans une salle de techno ou salle informatique
- **pour l'option latin des niveaux 5ème / 4ème et 3ème**, les cours en groupes se déroulent dans une salle dédiée limitant au maximum le déplacement des élèves
- **pour l'option anglais L'n'C 4ème / 3ème**, les cours en groupes se déroulent dans une salle dédiée limitant au maximum le déplacement des élèves
- **pour l'espagnol et l'allemand dont les cours sont en groupes**, les cours se déroulent dans une salle dédiée limitant au maximum le déplacement des élèves
- **pour les élèves qui profitent du dispositif ULIS**, les cours se déroulent dans la salle ULIS.

D'autre part :

- **les activités d'UNSS sont suspendus pendant 15 jours** afin de définir les nouvelles modalités en lien avec le protocole sanitaire propre à la discipline sportive
- **La CHAM TENNIS DE TABLE** est maintenue et aménagée dans le respect des distances.
- **les activités du FSE (clubs...) sont suspendus jusqu'à nouvel ordre**. Nous allons réfléchir comment pouvoir mettre en place des activités en lien avec le protocole sanitaire
- **classes chantantes 6B - 6C** : afin de limiter le brassage, le cours de chant chorale se déroulera par quinzaine pour chacune des classes (6B en semaine A - 6C en semaine B)
- **la chorale est maintenue sur le principe un niveau par semaine**. Ainsi, chaque niveau aura chant choral 1 semaine sur 3 à partir du 13 novembre (Cours annulé le vendredi 06 novembre)
- **les stages d'observation en entreprises 3èmes sont ANNULES ainsi que l'oral de stage**
- **l'organisation mise en oeuvre depuis la rentrée de septembre concernant la 1/2 pension se poursuit** (passage par classes au self et respect des distances entre chaque groupe de classes tel que le stipule le protocole)

ATTENTION CONSIGNES :

- **En raison du renforcement du plan vigipirate et dans le respect du protocole sanitaire, l'accès du**

collège et de ses abords est strictement interdit à toutes personnes extérieures au collège (les parents amenant leur enfant au collège en voiture, les déposent - aucune personne n'accompagne son enfant jusqu'à la grille. Il en est de même pour les récupérer) .

Les rendez-vous en présence sont donc très restreint. Par conséquent, ils **seront par téléphone**.

► L'attestation de déplacement parent pour venir récupérer l'enfant au collège est disponible en téléchargement sur pronote (rubrique documents à télécharger) et un exemplaire a été transmis à votre enfant.

► **Un arrêté préfectoral oblige dorénavant le port du masque aux abords du collège pour tous.**

► Tout élève qui ne respecte pas les règles en lien avec le protocole renforcé et la nouvelle organisation, des mesures disciplinaires pourront être prononcées.

Rappels aux parents :

► **En cas d'apparition de symptômes COVID+, les parents s'engagent à ne pas mettre l'enfant au collège et d'en avvertir le collège.**

► Nous rappelons que **depuis septembre, il n'y a pas de cours à distance** . En cas d'absence de votre enfant, **c'est à vous de veiller à ce que votre enfant récupère son travail sur Pronote** (dans le cahier de texte) ou auprès d'un camarade **et que ce dernier soit OBLIGATOIREMENT effectué avant de revenir au collège** afin d'éviter punitions. Le collège (vie scolaire) reste à votre disposition pour vous accompagner selon les situations.

Des ajustements/modifications peuvent être amenés à s'opérer au quotidien. Toutes informations vous sera faite au fur et à mesure. Merci de votre indulgence.

Bien cordialement

La Direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.